

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 juin 1867.

Numéro 16

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

5s. 9d., payable invariablement
d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

« Nils guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière. »

Empruntons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

DU CHOIX DES PLANTES FOURRAGÈRES, EU ÉGARD À LEURS
QUALITÉS NUTRITIVES.

Quoiqu'il y ait parmi les savants quelque divergence d'opinion sur les propriétés plus ou moins nutritives de telles et telles substances, qui entrent dans la composition des végétaux, telles, par exemple, que le principe amer ; sur l'importance plus ou moins grande, dans l'acte de la nutrition, de divers sels, notamment du phosphate de chaux, qui abonde dans les os des animaux ; enfin, sur celle des acides, des nombreux corps simples qu'on retrouve en petites quantités, dans les cendres végétales, comme la potasse, la chaux, la magnésie, la silice, le fer et la manganèse ; il est un point sur lequel on est généralement d'accord, c'est que, plus les plantes possèdent de substances solubles, plus elles sont nutritives.

Si l'on veut connaître avec exactitude la valeur d'une plante comme fourrage, il faut considérer, avant toute chose, la quantité en poids de l'eau et de la fibre végétale, en raison de celle des autres substances qui s'y trouvent, puis la quantité des parties incombustibles nutritives, comme le sel marin, le phosphate de chaux, etc., et enfin, celle des parties incombustibles qui ne servent pas, ou presque pas, à la nutrition, comme la silice ou l'alumine, etc. Il est important de connaître la quantité d'eau et de fibre végétale, parce qu'une trop grande proportion de l'une peut occasionner la pourriture aux moutons, et que l'autre résiste en grande partie à la digestion. — Il faut que les plantes destinées au pâturage des moutons soient riches en sel commun, en principe amer, en phosphate de chaux et en substances contenant de l'azote ; — Les premières de ces substances conservent l'énergie des organes digestifs, les autres contribuent beaucoup à la production de la laine, de la viande, etc.

Les plantes qu'on destine au gros bétail, et surtout aux vaches laitières, peuvent contenir une plus grande quantité d'eau que pour les moutons, puisque l'eau contribue à la formation du lait. Outre cela, il faut qu'elles contiennent les matières que nous trouvons dans le lait, c'est-à-dire, le soufre, la soude, le phosphore, la potasse, le carbone et l'azote.

On voit ordinairement les vaches donner une plus grande abondance de lait, après avoir mangé des plantes contenant un suc laiteux et amer sans être âcre, comme plusieurs espèces de plantes de la famille des composées, par exemple, le pissenlit, le laitron, etc. Plus ce suc laiteux est riche en substance saccharine, en albumine, en gluten, en gomme, en mucilage, en phosphate de chaux, en sel marin, en potasse, plus il convient à la production du lait. Les plantes dont le suc laiteux est âcre sont dangereuses.

La substance soluble n'est pas identique dans toutes les plantes et la proportion de ses parties constituantes varie, dans le même végétal, eu égard à diverses circonstances, parmi lesquelles on doit placer, en première ligne, l'époque plus ou moins avancée de la végétation. Ainsi, l'albumine abonde dans certaines herbes, telles que le pied-d'oiseau et le pissenlit, — Le mucilage abonde dans les graminées, — dans d'autres, la matière sucrée domine. — Dans les graminées, des expériences ont constaté que la matière sucrée est plus considérable au commencement de la floraison, et le mucilage pendant la maturation des graines, tandis que les principes amers et les ingrédients salins abondent dans les récoltes de regain.

Il est certain que les plantes vertes, déduction faite de la quantité d'eau de végétation qu'elles renferment, quantité telle qu'elle peut quelquefois occasionner de graves désordres dans la santé des animaux, contiennent à poids égal, moins de parties nutritives que les plantes arrivées au moment de la floraison, et celles-ci généralement moins que les plantes déjà plus avancées dans la maturation. Ici, les découvertes de la

science sont parfaitement d'accord avec les données de la pratique, et cette coïncidence est d'une haute importance pour la formation des prairies, comme on le verra ailleurs. Dans les pâturages, toutes les plantes étant consommées en vert, il n'y a plus lieu de s'occuper de cette circonstance, mais il reste toujours à étudier comparativement les qualités nutritives des diverses espèces.

DU CHOIX DES PLANTES, EU ÉGARD À L'EMPLOI QU'ON EN PEUT FAIRE ISOLÉMENT OU SIMULTANÉMENT DANS LA FORMATION DES HERBAGES.

Lorsqu'on veut créer des pâturages permanents, il est hors de doute qu'il faut les composer de deux ou plusieurs espèces, s'ils étaient homogènes à leur origine, ils cesseraient bientôt de l'être par suite de l'affaiblissement progressif de l'espèce primitive, et l'invasion d'herbes nouvelles.

D'ailleurs, le mélange en pareil cas ne peut avoir que des avantages, quand il a été bien combiné. Les plus importants sont, à côté de celui d'offrir aux animaux de toutes sortes, une nourriture plus saine, plus agréable, et mieux appropriée à la nature des produits qu'on en attend, l'abondance à peu près égale de cette même nourriture pendant toutes les parties de l'année, et la durée de l'herbage dans un état tel que les mauvaises herbes ne trouvent aucune place pour se montrer.

Il est facile de se convaincre que, sur tous les pâturages, non-seulement les graminées diverses se succèdent dans le développement de la végétation, mais que, dans les localités moins favorisées que d'autres par l'humidité, toutes les plantes à racines fibreuses et peu profondes cessent, pour ainsi dire, entièrement de se développer durant les fortes chaleurs, tandis que les plantes à racines fortes et pivotantes, comme celles de plusieurs trèfles, de la luzerne, du sain-foin, de la pinpernelle trouvent encore assez de fraîcheur dans le sol pour continuer de fournir au pâturage des animaux, jusqu'à ce que des pluies d'orage assez abondantes viennent raviver la masse gazonneuse.

Si les pâturages ne doivent durer qu'un petit nombre d'années, l'inconvénient d'une seule espèce de plante est moins grande. Mais, lors même que cette espèce réunirait d'ailleurs toutes les conditions voulues pour procurer une bonne nourriture aux animaux, resterait encore la crainte fondée de n'obtenir des produits fourragers que pendant une partie de la saison. Aussi est-ce une coutume fort générale, de mêler plus de plantes et d'adjoindre aux graminées quelques légumineuses, principalement le trèfle rouge ou blanc. La plupart des herbages qui ne doivent durer que trois ou quatre ans sont composés soit de trèfle mêlé à deux ou trois graminées, soit de tout autre mélange analogue.

Quant aux prairies, la question doit être considérée sous tout autre point de vue. Plusieurs pensent que deux espèces de graminées n'ayant ni la même époque de floraison et de maturité, ni une force de végétation égale, il arrive nécessairement, dans le premier et le second cas, qu'une partie de l'herbe est mûre, tandis que l'autre ne l'est pas, et par conséquent qu'il faudra retarder la fauchaison. Il résulte de ce mélange de ce qu'une espèce gagne en maturité, l'autre le perd par trop de maturité ; alors on n'aura que la moitié de la récolte prise à point. Quant à

l'irrégularité de force dans la végétation, c'est là que réside un abus aussi démontré que les deux premiers. Il est dans l'ordre naturel que le plus fort détruise le plus faible. Une plante a, par exemple, une force de végétation comme 8, tandis que celle de la plante voisine est comme 4 ; il s'ensuit que les graines de ces plantes, semées ensemble, végèteront à peu près également pendant la première année, parce qu'elles trouveront toutes à étendre leurs racines ; mais peu à peu la plus active devancera la plus faible, toutes deux en souffriront jusqu'à ce qu'enfin, la plus vigoureuse triomphe. Il ne restera plus, à cette époque, que des plantes vigoureuses, égales en végétation, et dès lors susceptibles de se tenir toutes en équilibre de vigueur.

En conclura-t-on que tout mélange soit impossible ou peu fructueux dans les prairies ? Non, certes ; mais seulement que ce mélange soit fait avec encore plus de soin, et d'rigé d'après d'autres principes que pour les pâturages. Et d'abord, quant à l'époque de la maturité, il est rarement difficile de rencontrer des espèces qui se rapprochent assez sous ce rapport, pour n'avoir point à craindre de dommages notables dans la qualité du foin. Le moment de la floraison différera-t-il un peu, on trouverait encore des herbes qui se conserveraient vertes et succulentes assez longtemps pour attendre les autres, et l'on sait même que tandis que les unes contiennent plus de parties nutritives, lors de l'entier épanouissement des fleurs, d'autres sont plus riches en substance soluble, à une époque déjà avancée de la maturation des graines.

Sous le second point de vue, puisque les prairies naturelles ne sont point homogènes, on doit aussi conclure qu'il est possible d'associer des plantes qui vivent et se maintiennent parfaitement ensemble. Le tout est de les choisir à peu près également rustiques.

Cependant, lorsqu'une herbe de bonne qualité réussit mieux que d'autres sur un terrain qu'elle ne doit occuper que temporairement, il ne faut nullement prescrire tel et tel semis homogène, même de graminées, et à plus forte raison de légumineuses fauchables, telles que, par exemple, les luzernes et les trèfles. La durée de ces espèces, leur mode de végétation, l'époque de leur floraison, et les terrains qui leur conviennent n'étant pas les mêmes, il serait rarement profitable de les associer ensemble. À cet égard, la pratique a prononcé tout aussi bien que la théorie.

PRÉPARATION DU SOL.

Quelques plantes fourragères peuvent à la vérité réussir dans les terrains marécageux, mais d'autre part, les animaux, surtout les moutons, s'en accommodent fort mal dans de semblables localités, et toutes les herbes qui font la base des meilleures prairies, pâturages, redoutent par dessus tout une humidité stagnante. Partout où cette humidité existe, le premier soin du cultivateur doit donc être de lui procurer un écoulement suffisant. Lorsqu'au contraire, les terrains se trouvent dans le voisinage d'eaux courantes, on sait trop de quelle importance il est de pouvoir les arroser pour qu'il soit besoin de recommander de les disposer de manière à favoriser le plus possible les irrigations.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le 28 mars dernier, plusieurs des anciens élèves du Collège de Ste. Anne, se rencontrant dans cette maison, à l'occasion de la fête du Directeur des écoliers, se réunirent en comité, décidèrent de faire appel à la générosité des anciens directeurs, professeurs et élèves de l'établissement, pour faire terminer la chapelle, à l'intérieur. De plus, des amis ayant témoigné le désir de contribuer à cette œuvre ou à toute autre, le comité crut leur être agréable en leur réservant les travaux intérieurs de la *chambre des étrangers*. En conséquence de ces décisions, le Secrétaire-Trésorier du comité fut chargé d'adresser une circulaire à tous ceux qui ont un des titres énumérés plus haut.

Aujourd'hui, cette circulaire doit être parvenue à l'adresse de la plupart des intéressés. Cependant nous devons dire qu'elle n'a pu être adressée à tous ; car il en est un certain nombre dont le secrétaire-trésorier ignore le lieu de la résidence. Ces omissions forcées que nous déplorons, nous engagent à nous servir de la *Gazette des Campagnes* pour faire connaître le projet du comité, à tous ceux qui ne pourraient en être informés autrement.

Plusieurs réponses ont déjà été faites à la circulaire, et toutes sont des plus satisfaisantes ; quelques-unes nous ont même étonné. La circulaire recommandait de consulter son cœur et sa bourse ; mais nous avons la preuve que quelques-uns n'ont consulté que le premier, c'est-à-dire le cœur ; car tout en souscrivant ou en transmettant une somme plus élevée que ne leur permet leurs moyens, ils expriment leurs profonds regrets de ne pouvoir faire plus pour une œuvre qui a toute leur sympathie. Le comité continuera-t-il de recevoir le même encouragement ? Nous ne le savons, mais nous avons les plus fortes raisons de l'espérer.

Il y a un vœu bien légitime exprimé dans la circulaire ; c'est que tous ceux à qui elle est adressée et qui daigneront y répondre, envoient leur photographie. Le comité tient fortement à cet objet, et nous espérons qu'il ne sera pas trompé dans son attente.

On nous a déjà demandé à plusieurs reprises, quand commenceraient les travaux projetés ? Nous pouvons dire aujourd'hui, avec assurance, qu'ils commenceront aussitôt que le comité aura en main une souscription ou un montant égal à la somme proposée dans la circulaire. De sorte que si cette somme est complétée d'ici aux derniers jours de juillet, dès ce moment, architectes et ouvriers se mettront à l'œuvre.

Le Secrétaire Provincial donne, dans le dernier numéro de la *Gazette officielle*, un avis engageant le peuple canadien à chômer le premier juillet, époque à laquelle la nouvelle constitution sera inaugurée, comme un jour de fête publique.

Le même jour, il y aura revue de toute la force régulière et volontaire, dans tous les centres populeux où se trouvent des troupes.

La chute prévue de l'empire du Mexique est donc aujourd'hui un fait accompli. Le trône de Maximilien n'offre plus qu'un amas de ruines. Maintenant cet

empereur qui, il y a quelques jours encore, comptait parmi les têtes couronnées, n'est plus qu'un prisonnier chargé de chaînes, et gémissant dans un noir cachot, s'il n'est déjà tombé sous les coups des poignards des sicaires de la révolution. Disons-le à regret, quoique le début de l'administration de Maximilien nous ait donné raison de mal inaugurer de son règne ; avec ce prince, pourtant si bien doué, et qui n'a failli que pour avoir prêté l'oreille à des conseils perfides, disparaissent dans ce pauvre empire du Mexique, les lois de l'honneur, les principes d'ordre, de droit, de justice, seuls capables de sauver un pays d'une ruine prochaine et complète. Désormais donc, il n'y aura plus d'obstacles au mal ? Toutes les mauvaises passions, tous les instincts pervers et féroces de la populace abusée et démoralisée, sont déchaînés, et comme les laves enflammées qui s'échappent du flanc des montagnes volcaniques, vont tout détruire sur leur passage et ne laisseront derrière elles que l'horreur et la mort !

Quel désastre dans cette famille, qui, il y a à peine quatre ans, vivait si heureuse dans son château de Miramor ! Le chef prisonnier, ou fusillé, l'impératrice Charlotte dans un état mental tel, que ses médecins sont forcés de lui ordonner de garder ses appartements et de lui défendre de voir même ses parents et ses amis les plus intimes ! Ah ! si l'ambition est entrée pour quelque chose dans l'acceptation du trône du Mexique, elle est aujourd'hui chèrement payée !

Nous avons au moins la consolation de dire, que Maximilien s'est efforcé d'effacer les fautes du commencement de son règne, par sa conduite héroïque des derniers temps. Jamais prince ne se montra plus docile aux conseils du clergé, ne fit preuve de plus de bravoure et de courage, et s'il avait eu à gouverner un peuple qui possède encore quelques sentiments d'honneur un reste de fidélité envers ses chefs, il serait sorti victorieux de la lutte. Mais il n'a rencontré, de toute part, que lâcheté, trahison et désertion. Il n'y a pas eu jusqu'au général en chef qui commandait la garnison de Mexico, O'horan, qui s'était engagé à livrer la ville à la révolution. Le clergé seul, lui est resté fidèle jusqu'à la fin, mais ce corps ne pouvait offrir que des secours pécuniaires, qui ont été loin de lui faire défaut.

Passons maintenant à un fait qui intéresse le Canada aussi bien que tous les pays de l'univers, nous voulons parler de l'exposition universelle de Paris ! Cette grande fête de l'agriculture, de l'industrie et des beaux arts attire vers le centre de la France un grand nombre de têtes couronnées, de princes, d'archiducs, de ducs, etc., etc., et on peut dire aujourd'hui de Napoléon III comme on a dit de Napoléon I : " sa cour se compose de souverains ou de fils, d'arrière-petits-fils de rois !

Jamais fête profane ne s'est montrée plus splendide, plus grandiose aux regards de l'univers étonné,

Nous allons, pour aujourd'hui, nous contenter de donner la liste des souverains et des princes qui sont déjà dans la capitale de la France. A cela nous

ajouterons quelques mots sur le rôle que le Canada joue dans cette exposition.

Le roi Léopold II et la reine de Belgique, — le roi de Grèce, George I, le roi-d'Italie, Victor-Emmanuel — le roi de Prusse, Guillaume I, — la reine du Portugal, Marie-Pie, — l'empereur de Russie, Alexandre II, — Le prince de Galles, héritier de la couronne d'Angleterre, — le prince Oscar de Suède, — le prince Constantin, — le roi d'Egypte, Ismaël-Pacha, est sur le point d'arriver.

Maintenant empruntons à la *Minerve* l'extrait suivant d'une de ses dernières correspondances parisiennes :

“ Entre autres personnages importants qui, depuis quelques jours, sont venus visiter la section canadienne de l'Exposition, il faut citer le Prince de Galles, le prince Alfred, et le frère du Taïcoun du Japon. Ce qui a le plus intéressé le prince, c'est notre collection d'oiseaux. Ces six cents oiseaux empaillés que nous exposons forment, à vrai dire, la plus belle exhibition d'ornithologie américaine qu'il y ait ici. Le prince, qui baragouine un peu de français, s'informait du nom que portent chez nous ces différentes espèces d'oiseaux, et il avait la complaisance de dire le nom japonais.

“ Les deux fils de la reine Victoria ont témoigné plus d'intérêt à nos grandes collections de produits naturels : ils ont examiné, tour à tour, nos bois, nos fourrures, nos minéraux et nos grains. Le Prince de Galles s'est déclaré hautement satisfait de tout ce qu'on lui a montré dans la section canadienne. Le Prince Alfred, en sa qualité de capitaine de vaisseau, a regardé avec beaucoup de curiosité les modèles de bateaux pour la navigation de plaisance, exposés par le Dr. Welles.....

“ En l'honneur de la visite du Prince de Galles à Paris, Lord Cowley donnait, vendredi dernier, un grand bal où se trouvaient l'Empereur, l'Impératrice et la Reine des Belges, et une quinzaine de princes et princesses. M. Taché et M. Bouchette étaient un nombre des invités, comme ils sont, du reste, de toutes les grandes fêtes données, soit aux Tuileries, soit au ministère d'Etat, soit ailleurs

“ Notre exposition de bois continue à captiver l'attention des visiteurs. Les jurés, après avoir longtemps hésité à reconnaître le mérite d'une colonie, ont enfin accordé une médaille d'or — récompense de première classe — à la collection de M. Pabbé Brunet. Il est probable que le Canada obtiendra encore quelques autres récompenses dans ce genre. La collection du bureau des inspecteurs de bois, celle de M. Isidore Champagne, sont trop remarquables pour que le jury ne leur accorde pas quelque distinction ; l'extrait d'écorce de pruche de M. John Millar (Montréal) aura probablement un prix, mais je n'ose pas trop m'aventurer dans ces probabilités de peur de faire naître des espérances qui pourraient être déçues. Il y a moins de risque à parler de la collection de M. Brunet, car il n'y a ici qu'une voix pour en faire l'éloge. Quelques gouvernements européens s'occupent déjà d'en faire

l'acquisition. La Belgique et la Prusse se la disputent. Les représentants de ces deux pays s'accordent à dire que cette collection serait très-intéressante et très-utile au Canada surtout, dont elle ferait connaître les richesses forestières dans des pays qui importent beaucoup de bois étranger. Même en Canada, il n'y a guère de collection qui soit aussi complète et aussi bien classifiée. Je ne connais que celle de l'Université Laval faite par le même M. Brunet qui lui soit comparable. Après tout, vous voyez qu'il n'y a pas de quoi remercier les jurés d'avoir tardivement rendu justice au mérite d'une telle collection.

Il n'y a qu'à stationner quelques instants auprès du plan-relief du village de Ste. Anne pour entendre de singulières réflexions, les unes tristes, les unes saugrenues. Bon nombre de français en regardant ce village, disent : “ Tiens, un village français au Canada. “ Ah ! le Canada, ça appartenait autrefois à la France ; “ c'était une belle colonie et c'est bien dommage qu'on “ l'ait perdu. Y a-t-il encore beaucoup de descendants “ des français dans ce pays ? — Oui, monsieur, il y en “ a près d'un million. — Qui parlent français ? — Qui “ descendent des anciens colons de la Nouvelle-France “ et qui parlent français comme vous et moi.”

“ Ce dialogue se répète plusieurs fois par jour, sous une forme ou sous une autre, et j'ai vu des français qui, après avoir poussé la conversation un peu plus loin, s'éloignaient en essuyant une larme. Les français ont beau dire, ils ne sont pas aussi sceptiques qu'ils le prétendent généralement, et ce que je viens de raconter le prouve.

“ Hier, ont eu lieu à Fouilleuse, près de Saint Cloud les essais des faucheuses, moissonneuses et autres instruments de ce genre. Dans cette classe, le Canada expose un rateau du Dr. Painchaud, de Varennes, et une faucheuse et moissonneuse de M. Massez, de Newcastle. Le général Dix a demandé la permission de prendre sous ses soins l'appareil exposé par le Dr. Painchaud. Cette permission lui a été accordée avec empressement. La moissonneuse de M. Massey fonctionne parfaitement. Toutefois je m'abstiens de toute conjecture sur le résultat du concours ouvert depuis hier.”

Voici encore sur ce sujet un extrait d'une lettre d'un canadien qui se trouve en ce moment à Paris :

La section du Canada, au Palais de l'exposition, attire l'attention de tous les étrangers. Les produits exposés y ont un caractère particulier. Il ne s'agit pas ici, comme dans les autres sections de frapper les regards par le brillant des objets de luxe. Non, la gravité qui y règne, fait de cette exposition un spectacle à part. Sous une belle tenture disposée en véritable forêt, tous les visiteurs admirent ici, la belle collection d'oiseaux, les fourrures si riches et si variées, les minerais de cuivre, de plomb, de fer, d'antimoine, de graphites, là, les marbres ; mais surtout la collection des bois, collection fournie par les soins de M. Pabbé Brunet. Elle est la plus riche et la plus remarquable de toute l'Exposition.

Les bois de commerce ont été appréciés à une très-grande valeur, et plusieurs constructeurs se sont empressés de les acquérir. M. Cavalier Colle, a acheté la belle pièce de pin jaune de 17 mètres (53 pieds environ), mesurant 70 centimètres carrés.

Le Roi de Belgique

L'on admire aussi les objets de broderie, les spécimens de typographie qui ne laissent rien à désirer.

La reliure du Canada est estimée comme une des plus solides et des plus élégantes de l'Exposition. M. Lemieux de Québec devra s'en réjouir.

Le modèle de nos chars de nuit est aussi pour les européens une véritable curiosité. Ils sont étonnés de trouver tant de merveilles dans un pays comparativement si jeune.

Tous les yeux s'arrêtent encore sur la paroisse de Ste. Anne de la Pocatière, qui donne une si parfaite idée de nos établissements en Canada, et dont le travail d'exécution est si gentil; c'est vraiment le plus beau du Palais de l'Exposition.

En somme, M. le chevalier Taché mérite les plus grands éloges, et toute la reconnaissance de ses compatriotes pour le zèle et l'énergie dont il n'a cessé de faire preuve depuis son arrivée à Paris, pour faire paraître le Canada avec avantage.

CORRESPONDANCES.

Renseignements agricoles.

(Suite)

Bonaventure est une des plus anciennes paroisses de la Baie. Il y a un bon nombre de cultivateurs acadiens, par conséquent d'origine française; ce sont gens ennemis de querelles, de haines, de procès, de divisions. Comme ils ont un riche fonds de modestie et de religion! Quelle belle église ils ont construite!

Cependant, on regrette de n'y pas voir de plus grands défrichements. Depuis le haut de la paroisse jusqu'à l'église, le premier rang seul est habité, et même défriché, je crois. Quelle peut en être la cause? La terre y serait-elle d'une mauvaise qualité?

La vraie cause, tout le monde le sent, tout le monde le comprend, mais la plupart prétendent qu'il est impossible d'y apporter remède. Or, la voici:

Au printemps, chacun se hâte d'ensemencer le peu de terre faite qu'il a; et aussitôt, on se prépare à la pêche. Il faut mettre en ordre lignes, berges et agrès de toute espèce. Puis, en juin commence la pêche jusqu'à la fin de l'automne. Et ainsi chaque année. Sans doute qu'insensiblement l'étendue de terre cultivée augmente, mais c'est un progrès bien lent.

M. le grand vicaire Mailloux, qui a passé ici trois ans, a employé toutes les ressources du zèle, de l'éloquence et de la persuasion, pour mettre la culture plus en honneur dans l'esprit des gens. Il a produit un grand bien. Ainsi, grâce à son impulsion, depuis trois ans, il a été semé beaucoup de lin; mais que la réforme s'implante difficilement! Voyez-vous, M. le Rédacteur, les aïeux ont fait la pêche; les grands pères ont fait la pêche; les pères ont fait la pêche: il faut bien faire comme eux, et élever ses enfants comme on a été élevé soi-même. Encore si la pêche rapportait de gros profits! Mais c'est une source de revenus qui tarit d'année en année. Ah! si tous ces bras qui restent des journées entières inoccupés sur les berges de pêche, si tous ces bras vigoureux et robustes étaient alors occupés à faire des abattis, à fossoyer, à épierrier les champs, ça serait bien plus profitable pour eux-mêmes et leurs enfants.

Cependant, si un de ces bons pêcheurs vous donnait sa pensée sur ce sujet, il vous persuaderait presque qu'il n'a pas tort. Ils savent bien, ils avouent bien que la culture est une excellente chose, qu'elle met le pain à la main, et encore mieux à la bouche. Ils savent bien que celui qui sème, récolte, et que plus un homme soigne sa terre, plus il en retire de profit. Mais comment commencer? "J'ai, dira le pêcheur, mes droits d'église à payer,

ma cotisation à payer, pour le conseil et pour les écoles. Beaucoup de ces paiements sont en argent, et où prendre cet argent si je ne pêche pas pour en faire avec ma morue? Les marchands qui me paient ma morue à beaux écus comptant, ne me donneraient pas un sou pour mon avoine ou mes patates. Et pour faire la pêche, ce sont de grandes dépenses; il faut donc pêcher longtemps pour payer ces dépenses avec ses autres petites dettes et vivre en même temps. Et quand tout est nécessaire pour se tenir au-dessus du besoin, comment pouvoir, sans la pêche, acheter pour faire de grosses semences, lorsque la récolte ordinaire toute seule est insuffisante pour faire vivre. On nous dit bien: travaillez à vos terres; vous et vos enfants en retirerez un grand profit. Mais qui va fournir à tous nos besoins pendant que nous travaillerons ainsi? Et comment l'ourrage à la terre me mettra-t-il en moyen de faire mes divers paiements?"

Voilà, M. le Rédacteur, le problème, et un problème difficile à résoudre. Beaucoup de ceux qui sont très-ardents pour condamner ces gens, raisonneraient comme eux, seraient comme eux, s'ils étaient à leur place. Mais voilà que la pêche ne paie plus. Les bras qui se dégoûtent de ce côté sont gagnés à la culture. Et il est probable que d'ici à quelques années, il y aura un grand progrès à constater. Dieu le veuille. Une certaine partie du premier rang, à l'ouest de l'église est une savane. Mais à partir de là pour s'enfoncer dans l'intérieur, il y a de grandes étendues de belles terres, surtout le long de la rivière Bonaventure.

Je ne nie pas qu'il y ait dans Bonaventure, un certain nombre de bons cultivateurs; mais ce sont ceux qui ont assez de bras et de moyens pour faire marcher à la fois la culture de leurs terres et la pêche. Leurs terres les nourrissent et les habillent, et ce que donne la pêche représente un profit net. Mais je ne pense pas que ceux-là forment la grosse majorité. Enfin, pour finir par un dernier argument en faveur de la culture, il y en a plusieurs qui, en cultivant, ont payé les dettes que leurs pères avaient faites à la pêche.

A partir du Barachois, le second rang présente plus de découvert. Et on arrive à New-Carlisle, dont je vous parlerai peut-être dans une troisième lettre, ainsi que de Paspébiac et de la Nouvelle, si toutefois vous jugez, M. le Rédacteur, qu'il y ait quelque utilité à mettre sous les yeux de nos lecteurs des détails comme ceux que je viens de donner.

JCS. SANSEFON.

Boissons alcooliques et leurs falsifications.

DÉDIÉ À M. LE GRAND VICAIRE A. MAILLOUX.

(Suite.)

V

Avant de terminer avec les eaux-de-vie, avant de parler des vins et des bières, qu'il me soit permis d'entretenir le public sur un sujet qui demande droit de cité dans ce cinquième article de mon travail. Chaque état social a ses peines et ses chagrins, mais chaque état a aussi ses consolations et ses joies, et je vous assure que c'est un bonheur qu'il en soit ainsi; aussi suis-je heureux aujourd'hui, le troisième jour du mois d'avril de l'an de grâce 1867. Et quelle est donc la cause de ma joie? Oh! très-facile à trouver, pour ceux qui la connaissent, bien entendu! Vous ne la divinez pas, ami lecteur? Eh! bien, disons que c'est la réception d'une simple-feuille de papier qui fait maintenant ma joie; sur cette feuille de papier, qui vous paraît bien insignifiante, est écrite la formule de préparation et du *gin* et du *brandy* et du *vin de Madère* et du *vin de Sherry*. C'est tout simplement une recette pour faire une liqueur qu'on vend sous le nom de vin, mais qui ne contient pas une seule goutte de vin, pour faire des

liqueurs portant noms *brandy* et *gin* mais qui n'en sont pas et qui n'en seront jamais. Je vous avouerai franchement que j'étais loin de penser qu'un tel système fut déjà mis en vigueur en Canada; je croyais que nos marchands de vin, ou du moins quelques-uns d'entre eux, étaient plus ignorants que coupables. Me suis-je trompé et le contraire de ce que je croyais serait-il vrai? Les faits sont positifs et en voici un qui parle assez haut de lui-même. Je ne vous conterai pas l'histoire de cette recette, je ne vous dirai pas comment il se fait qu'elle soit maintenant en ma possession; tout ce que je vous dirai c'est que cette recette vient de Montréal où un marchand, que je ne nommerai pas, en est très-content puisqu'il y trouve son profit: je puis facilement prouver la vérité de mes arangés à tous ceux qui auraient quelque intérêt à ne pas m'en croire sur parole.

Et maintenant, ami lecteur, n'avez-vous jamais entendu répéter cette phrase devenue pour ainsi dire proverbiale: un malheur n'arrive jamais seul! Je vous demande la permission de changer un mot dans cette phrase et de dire: un *bonheur* n'arrive jamais seul. Et c'est ce qui m'a été prouvé aujourd'hui. Il n'y avait pas une heure en effet que j'étais devenu l'heureux possesseur des susdites recettes, et déjà, la fortune me souriant, dix-huit autres recettes venaient s'ajouter à celles que j'avais et en portaient ainsi le nombre à vingt-deux! Le chiffre vous paraît peut-être un peu trop considérable; écoutez alors. Voici ce que je lis dans un ouvrage publié, en France, sur les falsifications des substances élémentaires:

"Chaque débitant a, en quelque sorte, une recette particulière pour préparer ce qu'il appelle sa sauce. Voici, par exemple, la formule d'une de ces sauces en usage chez certains fabricants d'eau-de-vie.

Cachou en poudre.....	250 grammes
Sassafras.....	468 "
Fleur de genêt.....	500 "
Thé Suisse.....	192 "
Thé lyswin.....	128 "
Capillaire du Canada.....	128 "
Réglisse verte.....	500 "
Iris de Florence.....	16 "
Alcool à 33°.....	6 litres

"Cette teinture alcoolique a été quelquefois remplacée par une infusion aqueuse ajoutée à chaud à l'eau-de-vie et faite avec la quantité d'eau nécessaire pour couper ce spiritueux.... Ces détails sur la falsification des eaux-de-vie ont été publiés par MM. Girardin et Morin, qui furent chargés, en 1844, par M. le procureur du roi de Rouen, d'examiner 35 échantillons d'esprits et d'eaux-de-vie saisis chez divers marchands en gros et débitants de cette ville. Ces chimistes conclurent de leurs recherches (attention ici, ami lecteur!) que sur les 35 échantillons: 21 contenaient de l'acide sulfurique; 5 de l'acide acétique; 20 étaient colorés par le cachou ou par des matières astringentes; 5 devaient leur couleur au tannin du chêne et 7 au caramel (sucre brûlé); quelques échantillons ne marquaient que 35 à 36 centésimaux." (M. A. Chevalier. — Dictionnaire des altérations et falsifications des substances alimentaires, etc., — 3e. Edition. — Tome I, Page 74.)

Voilà une citation de nature à édifier beaucoup de ces personnes qui croiraient formuler un jugement téméraire en suspectant la bonne foi des fabricateurs de boissons alcooliques. Que diraient ces mêmes personnes si on leur prouvait que la recette que je viens de donner est peut-être la recette la plus inoffensive que l'on puisse trouver? Je connais une recette qui demande huit livres d'acide sulfurique (huile de vitriol) pour fabriquer une quantité comparativement peu considérable de *gin*! L'une des quatre recettes du susdit marchand de Montréal exige que

l'on ajoute de l'acide nitrique (eau forte), à une quantité déterminée de whiskey. Enfin dans presque toutes les recettes que j'ai sous la main, je trouve la preuve de ce que j'ai dit dans un article précédent, c'est qu'on ne balance pas à se servir des poisons les plus violents pour donner aux boissons que l'on fabrique de toutes pièces les propriétés physiques des boissons non falsifiées.

(A continuer.)

A. C. P. R. LANDRY,
A. B., Prp. C. C.

Chambre d'agriculture.

La Chambre d'agriculture du Bas-Canada a adopté à sa dernière séance les deux résolutions suivantes qui se recommandent d'elles-mêmes à l'attention des sociétés d'agriculture:

Résolu: — Que la Chambre d'agriculture accepte la pétition de la société d'agriculture No. 7 de Verchères, et de toute autre société, qui pourrait lui être présentée demandant d'avance de l'octroi de l'année en faveur de ces sociétés pour payer l'importation d'Europe d'animaux reproducteurs, à la condition que les dites sociétés produisent l'affidavit de l'année au bureau de cette Chambre.

Résolu: — Que vue l'importance de promouvoir l'importation d'étalons, cette chambre s'engage à fournir aux sociétés d'agriculture, le somme de quatre-vingts piastres (\$80) pour chaque cheval importé d'Europe par les dites sociétés dans le Bas-Canada d'ici à six mois.

RECETTES.

Maladies des poules.

Les maladies des volailles sont généralement le résultat d'une mauvaise nourriture, de la disette ou de la malpropreté de l'eau et de l'infection des poulaillers; aussi une bonne alimentation, une eau souvent renouvelée et des soins de propreté sont les remèdes les plus convenables. — Outre les signes particuliers de chaque maladie, on reconnaît qu'une poule est malade aux caractères suivants: sa crête pâlit, ses plumes se ternissent, se hérissent, sa démarche devient lente et triste.

1° *De la pépie*. — Cette maladie, qui attaque fréquemment la jeune volaille, a presque toujours pour cause la disette ou la malpropreté de l'eau. La poule cesse de manger et de boire, a l'air triste et se tient à l'écart; sa voix devient rauque et frêle, elle ouvre souvent le bec comme si sa respiration était gênée, et remue la tête comme pour éternuer; sa langue prend une teinte jaunâtre, et on voit bientôt se développer à son extrémité une pellicule cornée d'un blanc mat qu'il faut enlever doucement avec une aiguille ou un canif; on lave ensuite la plaie avec du vinaigre, et on l'enduit de beurre frais; on tient l'animal enfermé quelques jours et on le nourrit de son mouillé.

2° *Maladie du croupion*. — Elle est produite par la malpropreté et l'infection du poulailler; elle s'annonce par la constipation. La poule devient triste, sa démarche est lente, sa tête penchée; elle ne gratte plus, son sommeil est pénible, sa queue traînante et ses plumes hérissées; il se forme au-dessus du croupion une tumeur que l'on incise avec un couteau bien tranchant; on donne issue au pus en la pressant avec les doigts, et on lave la plaie avec du vinaigre, de l'eau ou du vin sale. Pendant la convalescence, il faut soumettre la poule à un régime rafraîchissant, lui donner de la laitue, du son d'orge ou du seigle bouilli.

3° *Diarrhée*. — Cette maladie est occasionnée par une trop grande quantité de nourriture humide; on nourrit les poules qui en sont atteintes avec des pois cuits, de l'orge ou du pain trempé dans du vin; lorsqu'elle persiste, on leur fait prendre une infusion de camomille dans du vin chaud.

(A continuer.)

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

II
A bord
(Suite.)

— Et moi ? demanda Jacques.

— Toi... je ne sais pas !

— Je ne quitte pas mon frère Moucheron !

— Tu m'oublies, Jacques, s'écria Madeleine.

— Je serai marin comme Léonard mon père, comme maître Flambard mon parrain, et Moucheron sera mon matelot.

— Consentez-vous ? demanda le père adoptif de Moucheron.

— Il faut bien !

— De même que vous les avez traités en frères, je les regarde comme mes fils, Madeleine... Consolerez-vous, aucun malheur ne leur arrivera.

— Dieu le veuille ! je vous les confie."

Jacques et Moucheron devinrent mousses.

Moucheron garda son nom qui répondait à sa taille mince et à sa figure pâle ; Jacques fut surnommé Faribole, et justifia cette appellation par sa gaieté communicative, son entrain et son inaltérable bonne humeur.

D'abord les matelots raillèrent un peu le Moucheron.

Mais derrière l'orphelin se dressa Flambard, et Faribole se plaça au-devant, menaçant de ses poings fermés ceux qui molesteraient son ami. Cette crânerie dévouée, autant que l'influence de Flambard, arrêta les malintentionnés, et bientôt Moucheron et Faribole devinrent les benjamins du gaillard d'avant. Moucheron possédait une voix douce et savait toutes les chansons des côtes bretonnes, Faribole avait une gaieté intarissable, et dès que l'ennui gagnait les braves gens, on demandait à l'un une histoire, à l'autre un refrain, et la bonne humeur revenait comme par enchantement. Sans doute, les caresses de Madeleine manquèrent aux deux mousses, le biseuit était dur, et le vin assez rare ; mais Flambard obtenait toujours quelque adoucissement au règlement en leur faveur, et les enfants n'avaient pas le droit de se plaindre. Ils ne se plaignaient pas non plus ! Ce métier aventureux leur plaisait. Ils étaient nés marins. L'oisiveté leur pesait. Dès qu'ils le pouvaient ils s'exerçaient à quelque manœuvre et s'instruisaient en se jouant. Leur bonne volonté les servit, un peu aussi les circonstances. Faribole, s'étant distingué dans une rencontre avec un bâtiment anglais, passa matelot avec une rapidité inespérée. Il devenait nécessaire de se pourvoir d'un nouveau mousse, et ce fut à ce moment que Roscoff amena son neveu.

Roscoff était le meilleur ami de Flambard.

Guilaneck, présenté au maître d'équipage, fut embrassé avec effusion, et à l'heure du repas Faribole et Moucheron, appelés d'un geste, accoururent auprès du maître d'équipage.

— Guilaneck est plus petit que vous, dit Flambard, vous serez pour lui ce que mes amis se montrèrent quand je vous amenai à bord. Faribole donnera à Guilaneck sa protection et Moucheron son amitié. On n'est jamais trop pour s'aimer, en ce monde ; serrez-vous les mains devant les deux anciens, Roscoff et moi, et soyez toujours de braves matelots et d'honnêtes gens."

Les trois enfants s'embrassèrent.

Roscoff ne suivit pas le même plan d'éducation que Flambard. Le maître d'équipage avait épargné la peine aux enfants, Roscoff voulut au contraire que la besogne fut rude pour Guilaneck. Il l'accoutuma aux durs travaux, le chargea des choses difficiles, le rendit sobre et patient, courageux et dévoué. Flambard et Roscoff aimaient les enfants chacun à sa manière. Il y avait au fond du caractère du contre-maître un puritanisme infini, ré-

sultant de son habitude de s'oublier lui-même au profit des autres, et des lectures dans lesquelles le stoïcisme était mis au premier rang des qualités militaires. Guilaneck ne se plaignait point du régime qu'on le forçait à suivre. Si Flambard riait plus volontiers avec Faribole et Moucheron, il ne les aimait pas davantage. Autant que son vieux camarade, Roscoff se fût fait tuer pour son orphelin. Flambard et lui s'entendaient à merveille sur les questions du cœur, mais sans en convenir. L'un trouvait toujours que l'autre exagérait le dévouement. Ils s'accusaient mutuellement de faiblesse ; si Flambard surprenait Roscoff s'entretenant pendant le quart avec Guilaneck, il ne manquait pas de fredonner en façon de raillerie un des airs populaires de la côte ; et si à son tour le frère d'Anaïk apercevait Flambard partageant sa ration de vin entre les deux frères d'adoption, il haussait les épaules, et l'accusait d'en faire de faillis gars !

Au fond, Roscoff et Flambard s'aimaient de cette grande et sainte amitié que les marins poussent jusqu'à l'héroïsme. Chacun d'eux devait la vie à l'autre. Roscoff avait échappé à la dent d'un requin grâce à un coup de couteau habilement donné par Flambard ; et celui-ci était perdu pendant une bourrasque qui venait de le précipiter d'une vergue dans la mer, si Roscoff, ne calculant que son courage, ne se fût jeté à l'eau pour le sauver. Entre eux, il existait un lien étroit et sacré. Les événements pouvaient les séparer ; les souvenirs demeuraient fidèles, et le dévouement voué par eux aux trois mousses resserrait encore le lien qui les unissait.

En ce temps-là, les navires ne faisaient point de paisibles traversées. La guerre était déclarée en Angleterre, les pavillons rivaux se menaçaient ; les chasses amenaient des rencontres, des batailles, de brillantes victoires, des luttes héroïques. On s'attaquait le sabre ou le pistolet au poing ; les canons vomissaient tour à tour la bombe et la mitraille. A chaque retour dans le port le navire étalait de glorieuses avaries et reportait de nobles trophées.

Le capitaine de la *Sainte-Anne* était un vieux gentilhomme adoré de ses matelots, bien connu des Anglais, brave comme son épée, et dont le nom rappelait une race héroïque. Le comte de Kéroulas méritait et attendait peut-être le grade de commandant promis à ses longs services. Il s'entourait d'un brillant état-major de jeunes officiers dont la bravoure ne s'était jamais démentie. On vivait à bord de la *Sainte-Anne* dans une entente pleine de cordialité. Les marins respectaient et aimaient leurs chefs ; les chefs se montraient bons pour les matelots. S'il n'eût dépendu que du capitaine de Kéroulas, le brave Roscoff aurait eu un brevet de sous-officier de marine, qu'il méritait à beaucoup de titres ; mais bien qu'il l'eût sollicité, il échoua dans ses tentatives. Cependant Roscoff, dans la dernière bataille qui avait été livrée au *Saint-Georges*, avait fait preuve d'une témérité si grande, et avait si hardiment enlevé un pavillon à l'ennemi, que le comte de Kéroulas était dans l'intention de demander son avancement à titre de récompense personnelle.

Faribole, Guilaneck et Moucheron reçurent leur baptême de feu et ne tremblèrent pas.

Le premier tomba au milieu de la mêlée en chantant un couplet ; le second frappa des deux mains durant toute l'action ; le dernier trouva moyen de débarrasser le capitaine d'un officier de la marine anglaise qui le serrait de trop près.

Cette journée marqua dans la carrière maritime de Roscoff et de Flambard, et à partir de ce moment ils purent affirmer que leurs enfants d'adoption leur feraient honneur.

La *Sainte-Anne* revenait donc, fière de sa capture et de ses prisonniers ; le drapeau fleurdelisé flottait au vent ; les matelots se réjouissaient de revoir leur famille ; Guilaneck ne tentait point de réprimer sa joie, Faribole l'embrassait en parlant de Madeleine, Moucheron mêlait le nom de sa nourrice à celui de la

cabaretière, la mère Lamproie. On attendait le pilote, les cœurs battaient ; on oubliait les ennemis de la traversée, les périls des rencontres ; les blessés se traînaient sur le pont, attendant pour revivre les premières bouffées de l'air natal et la vue d'un visage ami.

Quand le pilote parut enfin, un long cri s'éleva ; on entourait Mériadec, on lui serra les mains avec effusion ; les questions se pressaient sur les lèvres.

— As-tu vu ma sœur ? demandait l'un.

— Ma vieille mère m'attend, n'est-ce pas ?

— Tu connais une femme, mes enfants ; je retrouverai tout comme je le laissai là-bas ?

Mériadec secoua la tête, regarda autour de lui, et dit d'une voix pleine d'espoir et de douleur :

— Mes amis, vous ne reconnaîtrez plus rien !

— Un malheur chez Anaïk, s'écria Roscoff.

— Il ne s'agit pas de chagrins particuliers... Le sentiment fraternel, presque l'amour filial, pâlit quand il s'agit de choses graves et terribles. Tout à l'heure, M. le comte de Kéroulas recevra les délégués du comité et apprendra la vérité sur les choses publiques... On lui expliquera... Hélas ! non ! il ne lui sera rien expliqué... Moi je vais vous dire en deux mots : vous avez laissé un roi sur le trône, on a tué le roi.

— Qui parle du roi ? demanda le comte de Kéroulas en s'approchant. Le pilote salua le capitaine avec l'expression d'un profond respect, dans laquelle on pouvait distinguer de la pitié.

— J'ai dit que le roi était mort, Monsieur le comte.

— Que Dieu ait l'âme de Louis XVI, répondit M. de Kéroulas, et vive Louis XVII !

Mériadec ajouta plus bas :

— Je n'ai pas dit que Dieu ait retiré le roi à la France, j'ai dit que les Français avaient tué le roi !

— Un assassin ! murmura le comte.

— Non, capitaine, ce ne fut pas un homme qui le frappa lâchement comme fit Ravallac, ce fut un groupe d'hommes qui l'envoya sur l'échafaud...

— Cela n'est pas ! Mériadec, vous devenez insensé.

— Je le voudrais, Monsieur le comte, si au prix de mon bonheur et de ma raison la France retrouvait la paix et la gloire... La reine est en prison, le dauphin subit les outrages de Simon le cordonnier ; on a détruit les églises et brûlé les châteaux ; on a renversé le crucifix et placé des femmes demi-nues sur l'autel de la Raison... On proscribit la noblesse, comme on tue la royauté, et le drapeau de Fontenoy est remplacé par une guenille au bout d'une pique.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura M. de Kéroulas.

Il ajouta lentement après un silence plein d'angoisse :

— Et ma fille, Mériadec, savez-vous ce qu'est devenue ma fille ?

— On a pillé le château, la nuit...

— Et...

— Tous vos serviteurs sont morts...

— Mais ma fille ! qu'avait fait ma fille ?

— Elle se nommait Mlle de Kéroulas, Dieu l'avait fait belle, et sa mère l'avait fait bonne...

— Ainsi, tout est perdu... enfant, fortune...

— On a fouillé jusqu'aux tombes, Monsieur le comte.

— Que ne suis-je mort d'une balle anglaise ! s'écria M. de Kéroulas ; je n'eusse point vu mon pays avili par des meurtres de femmes et par un régicide !

Mériadec s'occupait de son métier de pilote.

Le comte demeura longtemps appuyé sur la balustrade de l'arrière, les larmes pressées coulaient sur ses joues.

On apercevait le port.

Des forêts de mâts se dressaient de tous côtés. Mériadec avait

raison, on ne voyait nulle part de drapeau blanc, et les banderoles sanglantes agitaient leur plis avec un bruit sec.

Quand le navire fut à l'ancre, quand M. de Kéroulas, le cœur dévoré d'inquiétude, eut donné ses derniers ordres, et comme il se disposait au départ, une barque accostait la *Sainte-Anne*.

Trois hommes en sortirent et montèrent sur le pont.

Ils avaient des costumes grossiers, une ceinture de soie rouge autour de la taille, et sur la tête un bonnet phrygien.

Le plus vieux s'approcha du comte.

— Tu es capitaine à bord de ce bâtiment.

— Oui, Monsieur, et je m'étonne...

— Ton nom est Kéroulas, ci-devant comte de Kéroulas...

— Kéroulas est le nom de ma famille depuis cinq cents ans.

Le citoyen commissaire haussa les épaules.

— La république une et indivisible est connue et proclamée par le peuple... Les privilèges sont abolis, et les titres ont subi le sort des privilèges : égalité devant la loi. Citoyen Kéroulas, tu t'es bien conduit envers la nation, et la nation...

— Pouvez-vous me dire où est ma fille ?

— Ta fille, citoyen, non ; on l'a cherchée...

— Pour l'emprisonner, sans doute ; pendant que les pères se battent on massacre les enfants... Tandis que je capture un navire anglais, on brûle mon château ; pendant que je soutiens au loin l'honneur de la France, la France se déshonore à l'intérieur.

— Kéroulas !

— Où est ma fille ?

— Les mouvements populaires ont été rapides ; nous n'avons pu défendre ceux que nous souhaitions sauver, et la nation trouvera le moyen de compenser ce que tu as perdu.

— Que veniez-vous me signifier à mon bord ? demanda le comte de Kéroulas.

— Je venais te demander si tu étais prêt à changer le drapeau de ton navire, comme on en changera le nom demain. Je venais savoir si le capitaine qui revient à Brest voulait un commandement, et j'avais mission de le lui offrir...

— Je refuse un commandement ; je refuse de servir sous un autre drapeau ; à l'avance je refuse tout ce que vous pourriez me proposer.

— Prends garde, citoyen ! s'écria le commissaire.

— Je ne reconnais pas à ce que vous appelez la nation, et qui est seulement une horde d'assassins enrôlés, le droit d'avilir le comte de Kéroulas. J'ai tout sacrifié pour mon pays, et je trouve en revanche ma famille dispersée et ma maison en ruine... Je donne ma démission, je remets mes pouvoirs, et je refuse mon épée à ceux qui à leur tour ne me prêtent pas le secours de leur bras, l'appui de leur autorité pour défendre les innocents !

— Citoyen, répliqua vivement le commissaire, tu ne feras pas cela...

— Je le ferai, et je le prouve."

Le comte saisit son épée par la poignée et par la pointe, et la brisa en deux sur son genou.

— La douleur t'égare ! prends garde de te montrer rebelle.

— Rebelle ! à quelles lois ? quel ordre établi ai-je violé ?... Prétendez-vous me rendre solidaire de la mort du roi et de la démente du peuple ?...

— Nous ne te rendrons solidaire que de tes actes ; mais briser ton épée au moment où nous venons t'apporter au nom de la république un grade plus élevé, c'est te montrer traître à la patrie !

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

Brome de Schrader.

Origine et historique
(Suite)

Ce vaste pays a été subdivisé récemment en trois territoires : au sud le *Nevada*, reconnu seulement l'année passée comme faisant partie des états fédéraux, l'*Orégon*, enfin le *Washington* qui borne ce dernier au Nord et à l'Est et en est séparé par les fleuves *Colombia* et *Lewis* ; ce n'est que depuis peu que l'on a donné à cette immense contrée le nom de *Washington* ; elle forme la partie la plus septentrionale des Etats-Unis, mais n'est encore que très-imparfaitement connue : c'est une région montagneuse où coulent à la fois les trois fleuves sur les bords desquels *Douglas* a signalé notre plante. Le *Colombia* y prend naissance au Nord ; il est bientôt grossi du *Clarke* et il reçoit enfin le *Lewis* sur les limites de l'*Orégon*. C'est donc seulement de ce territoire proprement dit le *Washington* que provient le *Brome de Schrader*.

Les échantillons qui ont servi à la description du docteur *Hooker* avaient été récoltés par le zélé voyageur *Douglas*, dans un de ses deux voyages à la *Colombia* et dans la *Californie supérieure* en 1824 et 1830. C'est après ce dernier, et quand il revenait définitivement en Angleterre, qu'il périt si tristement à *Hawaï*, dans les *Sandwich*.

Je disais qu'il ne pouvait exister aucun doute sur l'identité du *Brome de Schrader* avec la plante décrite par *M. Hooker*. Des renseignements reçus de la *Nouvelle-Orléans* sont venus encore fortifier ma conviction. Voici en quels termes s'exprime *M. William Laurans* dans la lettre qu'il m'écrivait en date du 20 juin :

“ Quant au *Rescue-grass*, on dit des merveilles sur ses produits abondants et le pâturage qu'il offre en hiver. C'est en *Géorgie* qu'on a commencé à le cultiver en 1853, sous le nom de (*Bromus*) *Ceratachloa breviaristata*, le faisant venir des bords du *Pacifique*. ”

Ainsi le *Brome de Schrader* est indigène dans l'état de *Washington*, au nord de l'*Orégon* et de la *Californie*, dans des localités aussi septentrionales que *Québec*, c'est-à-dire où le froid est beaucoup plus prolongé et plus rigoureux que dans le nord de la France. Transporté dans le sud des Etats-Unis, il y retrouve pendant les mois d'hiver la température favorable à sa végétation et donne alors un pâturage abondant.

Le *Brome* ne paraît pas cultivé au Canada ; j'ai reçu deux lettres de *M. l'abbé Ovide Brunet*, professeur de botanique à l'*Université de Québec*, m'informant que la plante lui est tout à fait inconnue, ainsi qu'au professeur *Thurben* de *New-York*, auquel il s'était adressé sur ma demande. La guerre des Etats-Unis ne m'a pas permis de recevoir d'autres renseignements sur l'extension de la culture du *Rescue-grass* dans l'*Amérique du Nord*, et j'ai vainement compulsé un grand nombre de flores ou d'ouvrages agronomiques publiés dans ce pays, sans rien trouver qui se rapportât au *Bromus Schraderi*. Entre autres, j'ai lu le rapport

fait par le capitaine *Frémont* de son voyage d'exploration dans l'*Orégon* et le nord de la *Californie*, et si, au milieu des nombreux végétaux qui y sont cités, on ne remarque pas cette graminée, on peut du moins, par la lecture de ces pages, se rendre mieux compte du pays où elle croît. Il serait trop long d'entrer dans des détails de description, mais je crois qu'il est bon de noter les arbres cités par le savant explorateur et qui croissent aux endroits d'où est originaire le *Bromus Schraderi*, car leur présence indique un climat froid : ce sont des peupliers (*Populus tremuloides* et *augustifolia*) un aulne (*Alnus viridis*), enfin plusieurs espèces de bouleaux.

(A continuer.)

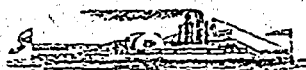
ALPHONSE LAVALLÉE.

ANNONCES.

COMPAGNIE

DU

RICHELIEU,



LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec et Montréal.

Et Ligne régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 6 MAI, et jusqu'à Avis contraire les Vapeurs de la compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, à la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Steamers océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson partira tous les Mardis, jeudis et samedis soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François, et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie ; à son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. E. Laforce

voyagera sur les rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. C. Develuy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à deux heures, et les Mercredis à Midi, pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés,) à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et en revenant, à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Hermitte, et à Terrebonne, les Mardis, Jeudis, Samedis et Samedis, arrêtant ainsi en allant et en revenant à Boucherville, Varennes Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption les Lundis, à 7 heures A. M., Mercredis à 6 heures, et Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jeudis, à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser à J. E. DESCHAMPS Agent à Québec.

15 juin 1867.

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL.

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI PROCHAIN,

LE 18 JUIN COURANT.

Touchant aux places ci-dessous.

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE.

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Géran.

15 juin 1867.

C'est le temps, ou jamais d'acheter des animaux de meilleures races

GRAND AVANTAGE AUX CULTIVATEURS!!!

Le Gouvernement Canadien, dans le but de faciliter l'achat d'animaux de race améliorée, oiseaux de basse-cour de premier choix, exempté, par un avis publié dans la *Gazette Officielle*, les Sociétés d'agriculture qui feraient l'achat de tels animaux, etc., aux Etats-Unis, des droits de Douane. Les cultivateurs trouveront avantageux de pouvoir s'adresser à un des établissements le plus en renommé aux Etats-Unis, celui de L. B. Silver. Ce Monsieur a établi à Ste. Anne de la Pocatière une

AGENCE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" DE

L. B. SILVER
SALEM, OHIO
IMPORTATEUR
ELEVEUR
 ET
FOURNISSEUR



D'ANIMAUX DE PREMIER CHOIX ET TRES RARES

Cochons blancs de Chester, Ohio,

Provenant de CHAMPION qui à neuf semaines pesait 100 livres, et a obtenu les premiers prix aux principales Expositions des Etats-Unis. Leur pesanteur peut atteindre de 500 à 1000 livres, même jusqu'à 1200 livres.

Moutons mérinos, moutons Leicester de premier choix, à vendre à bas prix. On peut également se procurer toutes espèces d'oiseaux de Basse-cour : Poules noires de Java, de Bramali Pootra, White Face Black Spanish, Creve-cœur, Golden Poland, Dorkings blanches, Dominique, Noires d'Afrique, Dindes blancs de Hollande, Oies chinois, Canards du Brésil, etc.

Pour informations s'adresser directement à Firmin H. Proulx, qui est spécialement autorisé à recevoir des commandes pour cet établissement.

NOUVELLES MARCHANDISES

NOUVELLES Etoffes à robes, Etoffes à Mantilles, Garnitures pour robes et Mantilles, Chapeaux de paille pour dames, Chapeaux de paille pour enfants, Cols et manchettes pour dames, Etoffes à Jupons, Cravates pour dames.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Nouveaux melletons, Draps d'été, Flanelles (tissus fins) pour l'été, Cravates et Cols, Chemises, etc., Drap noir français, Casimires, etc., Drap bleu, Drap gris, etc.

MERINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cordé Royal, Soie, Drap d'été, etc., etc., Ceintures de laine, Chapeaux de satin, Chapeaux de paille, Chapeaux de feutre pour MM. du Clergé.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,
 1er mai 1867. Québec, Rue Sous-le-Fort

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
 près de l'Eglise.

14 avril 1866.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PIGNÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIÈRE Le 13 juin 1867.

Alpenie, W	Ancil, Augustin
Aubut, Dlle Apoline	
Blouin, Etienne	Blanchet, Révd C
Bérubé, Charles	Bégin, Dame Ths
Bérubé, Félix	Boutote, Alexis
Belvin, Paul	Blanchet, Dme Louis
Blais, Laurent	Bouchard, Auguste
Bourgelas, François	Blanchet, Mérence
Boucher, Bruno (2)	Briand, Dme Jean
Caron, Pierre	Carier David
Dechêne, Cléophas	Dubé, Michel
Déry, Joseph & Frs	Doye, Miss Ellen
Dumas, Chrysostôme	Dubé, Joseph
Dorvillior, Pierre	Dubuc, Elie
Dion, Joseph	Dérip, Joseph
Déchènes, Vve Henri	Dubé Vve Ls.
Emond, Narcisse	
Foley, Miss A Sarah	Fèvre, Jean Baptiste
Goulet, Charles	Grondin. M D V
Hudon, Joseph	
Langlois, Odilon	Langlois Alex
Jos. Lajoissouinière	L'Italian, François
Lessard, Urbain	
McLunie, W.	Moreau, F. L.
Ouellet, Alphonsine	Ouellet Didace
Ouellet, Alphonse	
Pelletier, André	Pelletier, Paul
Pelletier, Charles	Pineau, Ovide
Pelletier, Edouard	Polet, François
Pelletier, Elzéar	Pelletier Clément
Pelletier, Joseph	Pelletier Alexis
Pelletier, Léon	
Roy, Clovis	Roleau Dlle Octavie
Robiard, Joseph	
Sirois, Joseph (2)	
Tanguay, O	
Vinette, Régis	JOSEPH DIONNE,
Walél, Joseph	Maître de Poste.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le sousigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Editeur.

VENANT D'ÊTRE PUBLIÉS
ET À VENDRE À L'IMPRIMERIE DE LA
"Gazette des Campagnes"

ANNALES DU COLLEGE DE STE. ANNE
Première livraison.

CATALOGUE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE
DES ÉLÈVES DU

COLLEGE DE STE. ANNE

Depuis sa fondation en 1829 jusqu'à 1867, avec la date d'entrée, sortie, résidence et profession de chaque élève, suivi d'une liste des Directeurs et Professeurs, par ordre chronologique, et se terminant par un obituaire des élèves morts au Collège depuis ce temps.

Prix : 2 schellings

Ceux qui nous feront parvenir, par lettre affranchie, 44 centimes en estampilles de poste, en recevront un exemplaire par le retour de la malle. Les demandes doivent être faites au plus tôt, car il a été imprimé un nombre très-limité de cet ouvrage.

ESSAI

SUR

LE LUXE

ET LA

VANITÉ DES PARURES,

SÉCÉLIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES
DE LA CAMPAGNE,

Par Al. Mailloux, Ptre. V. G.

Prix : 36 sous.

Ceux qui désirent le recevoir par la poste, devront nous faire parvenir 34 centimes, en estampilles de poste.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PÊCHERIES,

Ottawa, 26 Avril 1867

Le règlement suivant concernant la Pêche à été approuvé et adopté par Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, le 25 courant, en vertu du Statut 29 Vict. Cap. 11, (Acte des Pêcheries.)

"On ne pourra pêcher, prendre ou tuer le saumon avec des rats ou autres appareils dans le Bas-Canada, excepté en vertu de baux ou permis accordés par le Département des Terres de la Couronne."

Certifié,

A. CAMPBELL,

Commissaire des Terres de la Couronne

NOUVELLES MARCHANDISES

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très-complet dans tous les articles de goût et d'utilité; les acheteurs qui visiteront leur établissement y trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Dans les nouveautés, MM. M. et B. recommandent d'une manière toute spéciale leur assortiment de Chapeaux en paille, Chapeau en cuir, Gants d'Alexandre, Gants de fil, soie, tout genre, Parasols (très-nouveaux), Rubans, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Ornaments et Miret en toffes.

ETOFFES A ROBES (grand choix) tel que : Alpaca uni et chiné, Calli et Mahair uni et rayé, Popellinette, Mousseline à robe, Soie glacée noire, soie cordée noire, Crêpes noire et de couleur pour chapeaux.

MANTILLES, nouveaux patrons, Mantilles et Blouses pour dames faites à ordre sous le plus court délai.

Dans les effets d'utilité on y trouvera comme toujours un assortiment de Drap noir, Casimir noir, Tweed de Fantaisie, Flanelle blanche et de couleurs, Coton à draps, Coton, Shirting, Toile fine, Toile à nappe, Toile à Serviettes, Indiennes, Coubours noir et de couleurs Paramatta, etc.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

La ferme du Barachois....	1300 arpents
La ferme du Moulin.....	450 "
La ferme du Village.....	450 "
La ferme du Portage.....	200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 12 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

NOUVELLE INVENTION

PRESSE ANCTIL.

Le peu d'espace qu'occupe cette presse (3 pieds sur 18 pouces), son peu de complication, la facilité et la promptitude de son fonctionnement en font un instrument indispensable à toute imprimerie. En effet, quel est le maître imprimeur qui, pour la bagatelle de \$35.00, voudrait se priver d'une presse avec laquelle l'homme le moins habile peut exécuter dans une heure 400 impressions, sans éprouver aucune fatigue.

Grandeur de la platine : 18 pouces sur 14.

S'adresser à EUSEBE ANCTIL

F. X. ANCTIL,

Propriétaires, à Ste. Anne de la Pocatière.

NOUVELLES

MARCHANDISES SÈCHES

A BON MARCHÉ.

VENANT d'être reçu chapeaux de paille nouveaux — Robes — Indiennes — Batiste française frappée; — Garnitures — Boutons — Parasols — Manchettes et Collets — Jupons — Rubans — Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs :

TWEED du Canada — Tweed écossais — Etoffes à surtout — Flanelles à chemises — Flanelles de fantaisie — Attaches et Echarpes — Chemises blanches — Chemises et Pantalons — Valises en cuir nouvelles — Gants, etc.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er mai 1867.

Québec.

F. CARRIER & Cie.,

A l'Enseigne du Batiment,

No. 57 RUE SAINT-JOSEPH,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE ST. ROCH, QUÉBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils VENDENT A REDUCTION pour argent comptant, pour le compte de leurs créanciers, tout leur immense fonds de Marchandises sèches, Hardes faites, Chaussures, Pelleteries, Coiffures de toutes sortes, etc., etc., etc.

F. CARRIER & Cie.

1er juin 1867

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS**

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	12 10 P M	3-00 P M
Hadlow	12-15	2-55
Chaudière Junction	12-45	2-35
St Jean Chrysostôme	1-00	2-25
St Henri	1-15	2-10
St Charles	1-50	1-50
St Michel	2-10	1-20
St Valier	2-25	1-00
St François ou Berthier	2-40	12-35
St Pierre	2-55	12-20
ST THOMAS	3-10	11-55 AM
Cap St Ignace	3-35	11-20
L'Anse à Gile	3-47	11 00
L'ISLET	4-00	10-45
	4-15	10-30
Trois Saumons	4-30	10-20
St Jean Port Joli	4-50	10-00
Elgin Road	5-06	9-46
St Roch	5-25	9-30
STE ANNE	5-55	9-05
Rivière Ouëlle	6-20	8-40
St Denis	6-40	8-20
ST PASCAL	7-00	8-00
Ste Hélène	7-25	7-40
St André	7-40	7-30
St Alexandre	7-55	7-15
Chemin du Lac	8-20	6-55
RIVIERE-DU-LOUP	8-45	6-30

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

**LICENCE D'AUBERGE
DE DÉTAILLEURS, ETC.**

LES porteurs de permis pour tenir auberge ou pour détailler des boissons enivrantes par trois demiards sont informés que leurs permis sont expirés du 30 avril dernier. L'impôt provincial sur

Licence d'auberge dans la cité	\$41.00
" dans les Paroisses	34.00
" de détailliers par trois demiards	21.00
" de colporteurs	9.00
" d'encanteurs	21.00
" de manufacturiers de tabac	25.00
" de distillateurs	100.00
" de brasseurs	60.00

Il est illégal d'avoir en sa possession une presse à couper le tabac, un alembic ou un appareil pour brasser, à moins d'en avoir préalablement fourni une description exacte par écrit.

Pénalité en cas de contrevention \$100.00 et confiscation des dits objets.

Bureau du Revenu de l'Intérieur, Québec, 24 mai 1867.

1er juin 1867.

1867

JUILLET.

1867

Le Soleil entre au lion le 23 à 10 heures 2 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 1er à 5 heures 3 minutes du soir.

Premier quartier, le 8, à 0 heure 46 minutes du soir.

Pleine lune, le 16, à 3 heures 11 minutes du soir.

Dernier quartier, le 24 à 9 heures 47 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 30, à 11 heures 58 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L.	ET C. SOL.
Lundi 1	b Octave de S. Jean-Baptiste.	4	87 52
Mardi 2	b Visitation de la Ste. Vierge, 2 cl.	4	87 52
Mercredi 3	b S. Antoine de Padoue, conf. (13 juin).	4	97 51
Jeudi 4	b S. Basile, év. et doct. (14 juin).	4	97 51
Vendredi 5	b S. Jean François Régis, conf. (16 juin).	4	107 50
Samedi 6	r Octave des SS. ap. Pierre et Paul.	4	107 50
DIMAN. 7	r IV ap. Pent. PRÉCIEUX SANG DE N. S. J. C. <i>Kyrie de 2 cl.</i> Aux II Vêp. mém. du dim. et du suiv., <i>Et nunc. Salut.</i>	4	117 49
Lundi 8	fb Ste. Elizabeth, reine du Portugal.	4	117 49
Mardi 9	fb Ste. Marguerite, reine d'Ecosse. (10 juin.)	4	127 48
Mercredi 10	fr Les Sept Frères mart.	4	137 47
Jeudi 11	fb S. Léon II, pape. (28 juin.)	4	137 47
Vendredi 12	b S. Jean Gualbert, abbé.	4	147 46
Samedi 13	fr S. Anaclel, pape et mart.	4	147 46
DIMAN. 14	b V ap. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Aux II vèp. mém. du dim. et du suiv. <i>Salut.</i>	4	157 45
Lundi 15	fb S. Henri I, empereur et conf.	4	167 44
Mardi 16	b Notre Dame du Mont-Carmel, <i>dblé.-maj.</i>	4	177 43
Mercredi 17	fb S. Alexis, conf.	4	187 42
Jeudi 18	b S. Camille de Lellis, conf.	4	197 41
Vendredi 19	b S. Vincent de Paul, conf.	4	207 40
Samedi 20	b S. Jérôme Emilien, conf.	4	217 39
DIMAN. 21	b VI ap. Pent. Octave de la dédicace. <i>Kyrie</i> des dbles. Aux Vêp. à cap. du suiv. (au propre), mém. de la dédicace et du dim.	4	227 38
Lundi 22	b Ste. Marie Madeleine.	4	237 37
Mardi 23	r S. Apollinaire, év. et mart.	4	247 36
Mercredi 24	b S. Bonaventure, év. et doct. (14).	4	257 35
Jeudi 25	r S. Jacques, apôtre; 2 cl.	4	267 34
Vendredi 26	b Ste. Anne, mère de la Ste. Vierge, <i>dblé. maj.</i>	4	277 33
Samedi 27	fb De l'Immaculée Conception.	4	287 32
DIMAN. 28	vr VII ap. Pent. <i>Kyrie</i> et Vêp. du dim., mém. du suiv. et de pl. mart. Suffrages. <i>Salut.</i>	4	297 31
Lundi 29	fb Ste. Marthe, vierge.	4	317 29
Mardi 30	fr SS. Nazaire, Celse et Victor, mart. (28).	4	327 28
Mercredi 31	b S. Ignace, de Loyola, conf.	4	327 28

Température. — Du 1er au 8, très-grandes chaleurs, mais quelques nuits fraîches — Du 8 au 16, la chaleur continue mais nous aurons de la pluie et il tonnera — Du 16 au 24 temps sec et beau — Du 24 au 31, quelques journées de vents, mais les derniers jours du mois seront très chaud. — *Petit Almanach du B.-C.*

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Temiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

On peut se procurer à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* de la graine de *Brome de Schrader*.

Que ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, annoncent dans la **GAZETTE DES CAMPAGNES**

BAZAR A SAINTE-ANNE

Il se tiendra un Bazar dans la Paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière du 8 au 15 de JUILLET, pour aider l'établissement fondé par les Sœurs de la charité, dans la dite paroisse, pour l'éducation des jeunes filles et le soulagement des pauvres.

Les dames dont les noms suivent composent le comité :

MME. VVE. C. GOSSELIN, Présidente,

MME. F. DEGUISE, Trésorière,

Mlle. J. MERCIER, Secrétaire.

15 juin 1867.

On trouvera, à la Librairie de la *Gazette des Campagnes*, un assortiment nouveau et très varié d'effets au prix réduit des villes.